



Ministero dell'Istruzione, dell'Università e della Ricerca  
**CPIA NAPOLI PROVINCIA 1**  
CENTRO PROVINCIALE PER L'ISTRUZIONE DEGLI ADULTI  
Codice Meccanografico: NAMMOCR008 – Codice fiscale: 93062780635  
Via San Pietro, 56 – 80020 Casavatore (NA) – Telefono: 08119201682  
NAMMOCR008@istruzione.it - NAMMOCR008@pec.istruzione.it  
[www.cpianapoliprov1.edu.it](http://www.cpianapoliprov1.edu.it)



<b>Secondo Periodo Didattico</b>	<b>Asse dei linguaggi</b> <b>Lingua straniera - francese</b>
<b>Competenza n. 5: Utilizzare la lingua target per i principali scopi comunicativi ed operativi</b>	<b>UdA: <u>Comprendo e interagisco</u></b>
	<b>Ore FAD: 5</b>
<b>Argomento</b> <b>OBJECTIF 5: Egalité entre les sexes</b>	<b>NB: <u>le verifiche di lingua straniera avverranno in lingua inglese o in lingua francese a seconda della lingua studiata nella propria sede</u></b>



**ÉGALITE ENTRE LES SEXES**

# C'EST QUOI L'ÉGALITÉ ENTRE LES HOMMES ET LES FEMMES?

Aujourd'hui le sujet de l'égalité hommes-femmes occupe une place très importante dans notre société.

Regarde la vidéo –ci dessous et réfléchis à ce propos:

[HTTPS://WWW.YOUTUBE.COM/WATCH?V=NKWVOTNTLVC](https://www.youtube.com/watch?v=NKWVOTNTLVC)

# COMMENT PEUT-ON DÉFINIR L'ÉGALITÉ?



L'égalité est un principe selon lequel tous les êtres humains doivent être traités de la même manière et avoir les mêmes droits et les mêmes opportunités de réussir à l'école et dans la vie future.

Ce principe est-il toujours respecté aujourd'hui?

Les femmes doivent pouvoir bénéficier du plein exercice de tous leurs droits humains dans l'égalité, et être à l'abri de toutes les formes de discriminations. La Déclaration Universelle des droits de l'homme adoptée par l'Assemblée générale de l'Onu en 1948 affirme que « tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en lois » et pourtant, la discrimination contre les femmes persiste, directement et indirectement, dans beaucoup de domaines, lois et politiques, pratiques sociales, et stéréotypes de genre, qui entravent le progrès social.



# QUELLE EST LA DIFFÉRENCE ENTRE SEXE ET GENRE?

L'utilisation du terme **genre** remonte au début des années '70 pour exprimer un concept différent de celui de **sexe**.

En fait, le «sexe» indique la diversité biologique et immuable entre l'homme et la femme, alors que le «genre» se réfère plutôt à des aspects sociaux, culturels et historiques.

## SEXE



Il désigne les caractéristiques physiques et biologiques

(spécificités génétiques, hormonales et anatomiques).

## GENRE



Il désigne la construction sociale, attentes envers les femmes et les hommes.

(le genre est le sexe social).

# UN PEU D'HISTOIRE : LA LUTTE POUR LA DÉFENSE DES INTÉRÊTS DES FEMMES

La lutte pour la défense des intérêts des femmes dans la société est liée surtout aux féministes. En France, déjà à l'époque de la Révolution française, une femme, Olympe de Gouges (1749 – 1793), réclame l'égalité politique des femmes et des hommes dans la Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne (DDFC) qu'elle adresse à la reine, Marie-Antoinette. Ce document est rendu public le 14 septembre 1791, le lendemain de l'approbation de la Constitution par Louis XVI. Il réclame pour les femmes le droit de participer à la vie politique du pays, et de devenir ainsi de véritables citoyennes.

# OLYMPE DE GOUGES

OLYMPE  
DE GOUGES



Olympe de Gouges décide de reprendre tous les articles de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789 et de les mettre au féminin, tout pour montrer qu'il n'existe pas seulement les hommes et que les femmes ont les mêmes droits de participer à la vie politique et à l'exercice de la citoyenneté.

# QUI EST OLYMPE DE GOUGES?

C'est une héroïne révolutionnaire, considérée comme l'une des premières féministes françaises. Olympe de Gouges s'opposait ouvertement à l'esclavage ou encore à la peine de mort. C'est aussi l'une des premières à exprimer des propositions concrètes en faveur de la démocratie. Ses activités lui valent d'être arrêtée en juillet 1793. Condamnée à mort, Olympe de Gouges monte sur l'échafaud le 3 novembre 1793 à Paris.



## Déclaration des droits de la Femme et de la Citoyenne

Art. 1 : « La Femme nait libre et demeure égale à l'homme en droits »



Olympe de Gouges (1791)



# QUELQUES ARTICLES DE LA DÉCLARATION DES DROITS DE LA FEMME ET DE LA CITOYENNE.

- ▶ Article II: Le but de toute association politique est la conservation des droits naturels et imprescriptibles de la Femme et de l'Homme. Ces droits sont la liberté, la propriété, la sûreté, et surtout la résistance à l'oppression.
- ▶ Article IV: La liberté et la justice consistent à rendre tout ce qui appartient à autrui; ainsi l'exercice des droits naturels de la femme n'a de bornes que la tyrannie perpétuelle que l'homme lui oppose; ces bornes doivent être réformées par les lois de la nature et de la raison.
- ▶ Article X: Nul ne doit être inquiété pour ses opinions même fondamentales ; la femme a le droit de monter sur l'échafaud, elle doit également avoir celui de monter à la tribune, pourvu que ses manifestations ne troublent pas l'ordre public établi par la loi.

# POURQUOI CETTE DÉCLARATION EST-ELLE SI IMPORTANTE?

- L'œuvre Olympe de Gouges ajoute une perspective de genre à la Déclaration de la Révolution et se soucie de la réalité de la mise en œuvre des droits. La femme doit donc pouvoir voter et être élue, avoir le droit, comme elle le dit à l'article X, de « monter à la Tribune ». Olympe de Gouges réclame un suffrage véritablement universel qui inclue les femmes.
- En effet, dès le préambule l'écrivaine souligne l'importance des droits de la femme et donne son opinion, car selon elle chaque femme doit être libre et se dégager de l'autorité masculine.

# ET AUJOURD'HUI QUELLE EST LA SITUATION?



Malgré de nombreux progrès ont été accompli par rapport au passé, il y a encore des différences entre les hommes et les femmes dans plusieurs domaines.

Les femmes ne sont pas toutes égales et il est possible qu'elle ne vivent pas la discrimination de la même manière. Elles peuvent être confrontées à des formes de **discrimination multiples et croisées** par exemple selon:

- ❖ Leur lieu de naissance ou leur race
- ❖ Leur âge
- ❖ Leur orientation sexuelle
- ❖ Leur religion
- ❖ Leur situation économique et sociale
- ❖ Et tant d'autres.

Tout cela se traduit dans manifestations de discriminations dans nombreux domaines, aussi bien dans la législation que dans la pratique, comme dans l'emploi, l'éducation, la politique, la vie familiale. On se retrouve donc face à des inégalités économiques, inégalités face aux responsabilités, inégalités dans les tâches domestiques etc.

# QUELQUES CHIFFRES

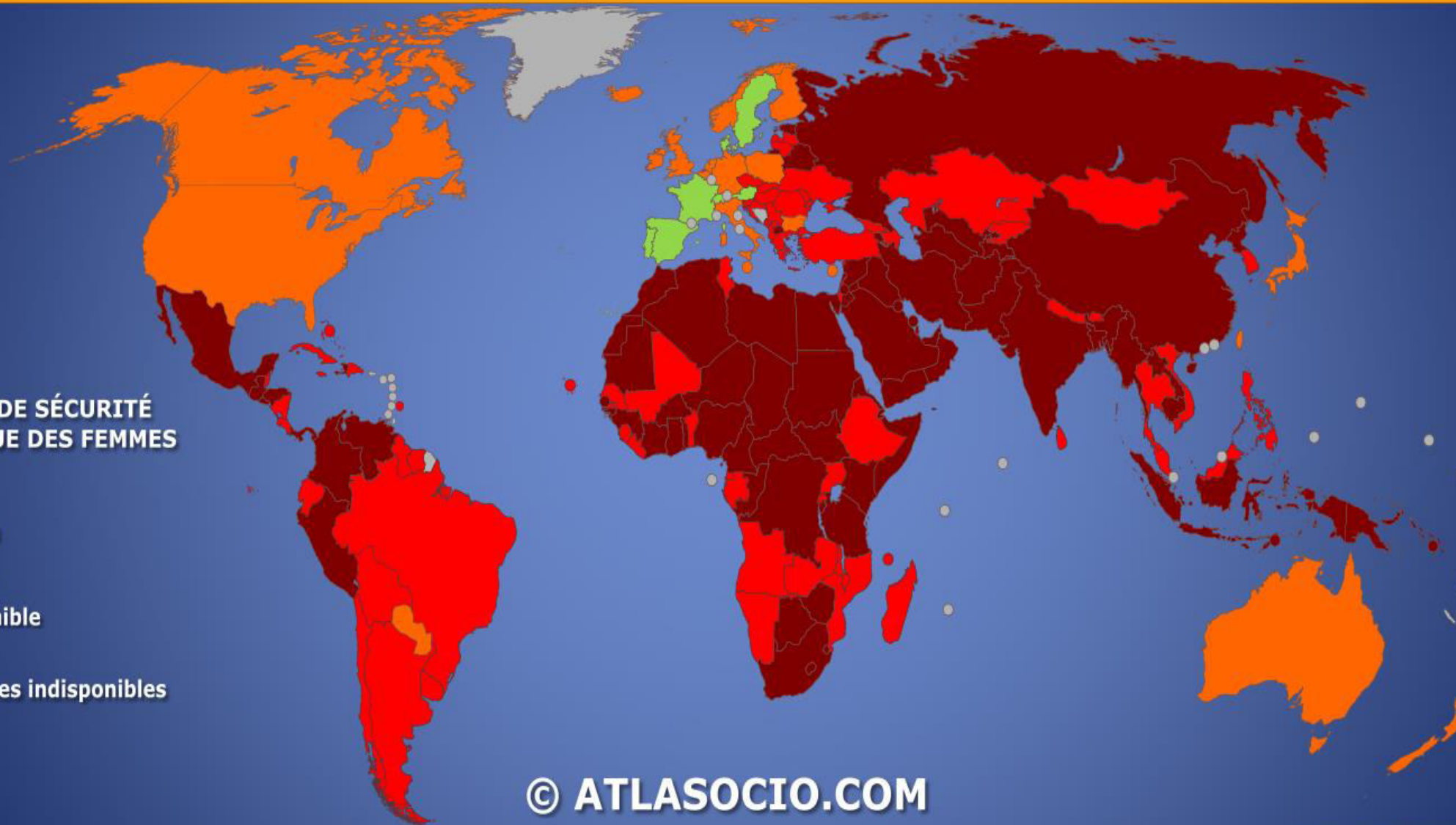
- ▶ Les femmes ne gagnent que 77 centimes par rapport à 1\$ perçu par les hommes pour le même travail.
- ▶ Moins de 13% des propriétaires fonciers du monde sont des femmes.
- ▶ 2/3 des pays en développement ont atteint la parité entre les sexes dans l'enseignement primaire. Toutefois, 126 millions de jeunes dans le monde manquent de connaissances de base en lecture et écriture et plus de 60% d'entre eux sont des femmes. En Afrique subsaharienne, en Océanie et en Asie de l'Ouest, il subsiste des entraves à l'accès des filles à l'école primaire et secondaire. Les désavantages en matière d'éducation amènent à un manque d'accès aux compétences et à possibilités de travail limités.
- ▶ 750 millions de femmes et de filles dans le monde ont été mariées avant leur 18e anniversaire.

- ▶ Plus de 140 millions de femmes présentent un besoin insatisfait dans la planification familiale.
- ▶ 24% des parlementaires nationaux étaient des femmes en novembre 2018, contre 11,8% en 1995.
- ▶ 133 millions de femmes et de filles ont subi des mutilations génitales dans les 29 pays d'Afrique et du Moyen Orient où cette pratique est consentie.
- ▶ Une femme sur cinq a subi des violences physiques et/ou sexuelles de la part d'un partenaire intime ou d'autres personnes et pourtant 49 pays ne disposent pas de lois qui protègent les filles contre les violences domestiques.

## NIVEAU DE SÉCURITÉ DES FEMMES EN 2014

### NIVEAU DE SÉCURITÉ PHYSIQUE DES FEMMES

- Élevé
- Moyen
- Faible
- Très faible
- Données indisponibles



© ATLASOCIO.COM

Source : The WomanStats Project, 2014.

# APERÇU GLOBAL

Même si en 2014, 143 Pays garantissent l'égalité entre les femmes et les hommes dans leur Constitution, la discrimination contre les femmes persiste dans plusieurs domaines surtout:

- Lois et politique
- Stéréotypes liés au genre
- Normes et pratiques sociales

Donc, dans la pratique les femmes n'ont pas les mêmes chances que les hommes.

# PARVENIR À L'ÉGALITÉ



Les femmes et les filles représentent la moitié de la population mondiale et donc la moitié de son potentiel. A cet égard, l'égalité entre les femmes et les hommes est un des défis majeurs du développement humaine dans le monde. L'ONU a reconnu ce postulat depuis sa création et en a fait un de ses objectifs. L'égalité est en fait non seulement une question politique et étique, mais aussi une garantie de l'efficacité des politiques de développement. L'objectif de développement durable 5 « Égalité entre les sexes » est transversal à tous les objectif pour 2030.

- Autonomiser les femmes et promouvoir l'égalité entre les sexes est déterminant pour accélérer le développement durable.
- Mettre fin à toutes les formes de discrimination envers les femmes et les filles constitue un droit humain fondamental, qui se répercute positivement sur tous les autres domaines de développement.

# QU'EST-CE QU'ON PEUT FAIRE À CE PROPOS?

Depuis 2000, le PNUD ( Programme des Nations Unis pour le développement) a fait de l'égalité des sexes une de ses priorités et des progrès remarquables ont été accomplis. En 15 ans, la scolarisation des filles a progressé et la plupart des régions sont parvenues à une parité filles-garçons dans l'enseignement primaire. Les femmes représentent désormais 41% des travailleurs rémunérés hors agriculture, contre 35 % en 1990.

De plus, le 2 juillet 2010, l'Assemblée générale des Nation Unis a approuvé la création de ONU- Femmes, un organe déposé à accélérer le processus pour parvenir à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes.

Pourtant, l'instauration de l'égalité des sexes d'ici 2030 doit passer par la prise de mesures urgentes afin d'éliminer les nombreuses causes profondes de la discrimination qui continuent de compromettre les droits des femmes dans les sphères privée et publique. Par exemple, les lois discriminatoires doivent changer et il faut adopter une législation nécessaire pour assurer une progression dynamique de l'égalité. Pourtant, 49 pays ne disposent encore pas de lois protégeant les femmes contre la violence domestique, et 39 pays empêchent les filles de jouir de droits d'héritage au profit des fils. L'élimination de la violence basée sur le genre est une priorité, d'autant qu'elle représente l'une des violations des droits humains les plus répandues dans le monde aujourd'hui.

# POURQUOI EST-CE IMPORTANT?



Garantir l'égalité d'accès des femmes et des filles à l'éducation, aux soins de santé, à un travail décent et à la représentation dans les processus de prise de décisions politiques et économiques portera à d'économies durables et sera bénéfique aux sociétés et à l'ensemble de l'humanité. Le marché du travail présente encore d'énormes inégalités et plusieurs femmes se voient encore refuser l'égalité d'accès aux emplois. La répartition inégale des tâches domestiques non rémunérées et la discrimination dans l'exercices des fonctions publiques constituent encore un grand obstacle.

La mise en œuvre de nouveaux cadres juridiques concernant l'égalité des femmes sur le lieu de travail et l'éradication des pratiques néfastes est essentielle pour mettre un terme à la discrimination fondée sur le sexe qui prévaut encore dans de nombreux pays du monde.



## ET MAINTENANT JE SAIS:

- Comment on peut définir l'égalité.
- Quelle est la différence entre genre et sexe.
- Qui est Olympe de Gouges et quel est son apport dans l'histoire.
- Quel est l'objectif 5 de développement durable à l'horizon 2030.
- Ce qu'il y a encore à faire pour atteindre cet objectif.

# POUR EN SAVOIR PLUS, RENDEZ-VOUS SUR:

[HTTPS://WWW.LACULTUREGENERALE.COM/DECLARATION-DROITS-FEMME-OLYMPES-GOUGES/](https://www.laculturegenerale.com/declaration-droits-femme-olympes-gouges/) | [LA CULTURE GÉNÉRALE](#)

[HTTPS://WWW.UNWOMEN.ORG/FR/DIGITAL-LIBRARY/MULTIMEDIA/2015/12/INFOGRAPHIC-HUMAN-RIGHTS-WOMEN](https://www.unwomen.org/fr/digital-library/multimedia/2015/12/infographic-human-rights-women)

[HTTPS://WWW.UN.ORG/SUSTAINABLEDEVELOPMENT/FR/WP-CONTENT/UPLOADS/SITES/4/2019/06/WHY IT MATTERS GOAL 5 FR.PDF](https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/wp-content/uploads/sites/4/2019/06/why-it-matters-goal-5-fr.pdf)